

5 février 2001

01.302

**Question Bernard Matthey****Un sapin de Noël qui s'enflamme spontanément. Faut-il informer, prescrire ou punir?**

Au moment des Fêtes de Noël, le sapin d'une famille de Boudry s'est embrasé de manière totalement anormale. Les journaux évoquent le rôle d'un traitement de surface des aiguilles, une siccité anormalement élevée et une variété de sapin très riche en résine.

Sachant le danger que représente ce type de sapin, sachant aussi que d'autres incendies se seraient produits en Suisse, le Conseil d'Etat peut-il nous dire s'il est informé de la situation, s'il s'en préoccupe et les mesures qu'il pense appliquer pour que cette situation ne se reproduise plus?